



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

Les enjeux définis au titre de l'avenant du Contrat de Ville

❖ **Développement économique emploi**

- ✓ Soutenir l'accompagnement des créateurs d'entreprise,
- ✓ Renforcer l'employabilité des habitants des territoires prioritaires,
- ✓ Promouvoir les valeurs de l'économie sociale et solidaire,
- ✓ Structurer le numérique dans les quartiers,
- ✓ Accompagner les entreprises dans leur recrutement.

❖ **Habitat et renouvellement urbain**

- ✓ Assurer l'équilibre social des territoires via la politique de peuplement,
- ✓ Garantir la mixité sociale,
- ✓ Améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers prioritaires.

❖ **Mobilités**

- ✓ Améliorer la desserte des Quartiers politique de la ville par une offre adaptée et des solutions de mobilités innovantes,
- ✓ Lever les freins à l'accès au transport urbain,
- ✓ Accompagner les habitants dans l'utilisation des mobilités douces (vélo, déplacements pédestres...).

❖ **Prévention de la délinquance**

- ✓ Garantir le bien vivre ensemble sur les territoires,
- ✓ Prévenir le plus en amont possible la délinquance des jeunes,
- ✓ Agir sur les comportements à risque,
- ✓ Lutter contre la récurrence, la marginalisation et l'exclusion,
- ✓ Agir contre les actes d'incivilité,
- ✓ Améliorer la connaissance des territoires, des phénomènes de délinquance et d'incivilités et l'échange sur les problèmes rencontrés.

❖ **Education**

- ✓ Favoriser la continuité éducative dans l'intérêt de l'enfant,
- ✓ Réduire les inégalités d'accès (territoriales, sociales) à l'offre éducative en termes de culture, de pratiques sportives, de développement durable, de santé,
- ✓ Renforcer le dialogue entre les parents dans leur diversité et les acteurs de l'école,
- ✓ Poursuivre le dédoublement des classes,
- ✓ Poursuivre la réhabilitation des groupes scolaires.

❖ **Santé**

- ✓ Permettre un égal accès aux soins et à la prévention en favorisant la proximité des services dans les territoires prioritaires,
- ✓ Prévention des cancers féminins : cancer du sein et col de l'utérus,
- ✓ Améliorer la santé mentale et faciliter les parcours de vie des personnes ayant un trouble psychique,
- ✓ Agir favorablement pour la santé des habitants des quartiers prioritaires en conjuguant santé et développement durable dans les politiques publiques,
- ✓ Agir sur les violences genrées.